

RUEL'INFOS



LE MOT DU MAIRE - FRANCIS DUSSOURD

La rénovation et la mise en accessibilité de la mairie est une des priorités dans les projets de l'équipe municipale pour ce mandat. En raison de son importance et de sa complexité, nous avons souhaité nous adosser à une structure spécialisée dans ce domaine, et nous avons confié cette mission d'assistance à une maîtrise d'ouvrage, l'ADAUHR.

Cette dernière nous a délivré les premières conclusions et le calendrier d'exécution du projet.

Après un diagnostic des structures et des fondations, ainsi qu'un relevé topographique des abords, nous avons passé au stade de consultation de la Maîtrise d'œuvre. Celle-ci s'est déroulée en 2 phases : La première a permis la mise en concurrence et la réception de 12 candidatures, parmi lesquelles 3 établissements ont été retenus.

La deuxième phase, après une audition, nous a conduits à choisir l'équipe qui suivra ce chantier de rénovation d'envergure.

Pour compléter les études, le conseil municipal a visité la Mairie de Burnhaupt le Haut, Mairie de conception identique à la nôtre et récemment rénovée.

In fine, le cabinet d'architecture retenu est SD MULLER.

Le Calendrier provisoire des travaux pourrait se décomposer comme suit :

- Commencement des études de la maîtrise d'œuvre : juillet 2016 (2 à 3 mois)
- Approbation de l'avant-projet détaillé par le maître d'ouvrage, dépôt de la demande de permis de construire : septembre - octobre 2016
- Consultation des entreprises : janvier 2017
- Notification des marchés : février - mars 2017
- Démarrage du chantier mars - avril 2017
- Travaux : avril 2017 - avril 2018
- Réception, installation, mise en service mai 2018
- Ouverture au public été 2018

Il reste à trouver une réponse à la délicate question de la continuité du service public et de l'accueil des habitants. Une Mairie provisoire sera installée pendant la durée des travaux pour assurer un service de qualité. Nous communiquerons sur ce point dans le prochain Ruel'infos.

JEUNESSE

Retour sur la réunion d'information du 26 mai 2016 :

Sept familles ont répondu à l'invitation.

Après un rapide rappel de l'évolution de notre politique jeunesse par Francis DUSSOURD, le président, M. BARI et le directeur, M. KIPPELEN ont présenté l'historique et le fonctionnement de l'association Les Copains d'Abord. Ils ont souligné l'effort financier consenti par la commune pour soutenir les familles souhaitant inscrire leurs enfants en Accueil de Loisirs Sans Hébergement et autres activités proposées par l'association.

L'offre, qui pour l'instant n'est qu'un coup d'essai, se limite à l'accueil des Ruelisheimois sur les sites existants de Battenheim, Baldersheim et Sausheim. Si elle trouve un écho favorable auprès des parents, elle pourrait un jour être envisagée sur le territoire de la commune. L'animatrice et la responsable administrative ont également pu répondre aux interrogations des familles.



Il reste des places pour les animations d'été - Contactez LCDA

Retrouvez tous les programmes : <http://www.lcda-asso.net/> mail : lcda@evhr.net

SENIORS - INTERGENERATION

Le Club PASS'TEMPS de Ruelisheim vous invite à venir découvrir ses activités **le 1^{er} jeudi de chaque mois** au Foyer Saint - Nicolas à partir de 14h00.

**Pas de pause estivale
pour
le club Pass'Temps,
nos activités
continuent en
juillet et août**



Dernière inter génération de l'année scolaire 2015-2016 : Le club Pass'temps a invité les enfants du périscolaire à partager un après-midi récréatif sur le thème : "motricité et équilibre"

Mme LUSSAGNET, responsable du périscolaire, accompagnée de son équipe a encadré les enfants.

Un enfant, un adulte, un chemin à parcourir.

Après l'effort le réconfort, ensemble nous partageons le goûter offert par le club !

Nouveauté Carte Pass'Temps M2A

Ecomusée d'Alsace : 1 entrée enfant offerte (4-14 ans) pour 1 entrée senior achetée (au tarif senior de 10 €) valable tous les mercredis d'ouverture du musée de la saison 2016

Les « Jubilaires » du 3^{ème} trimestre:

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, merci de le signaler en Mairie.

Civilité	Nom marital	Prénom	Naissance	Age	Civilité	Nom marital	Prénom	Naissance	Age
M.	CARABIN	Albert	24/09/1926	90 ans	M.	NOLENTI	Jean Paul	22/07/1946	70 ans
Mme	KAMINSKI	Elisabeth	20/07/1936	80 ans	M.	HOLDER	Pierre	01/08/1946	70 ans
M.	DIEMUNSCH	Joseph	29/07/1936	80 ans	Mme	KLINZING	Laurette	10/08/1946	70 ans
M.	MISTO	Renzo	27/08/1936	80 ans	M.	SASSELLI	Dominique	20/08/1946	70 ans
Mme	MUNSCHY	Théa	07/09/1936	80 ans	M.	FLORY	André	27/08/1946	70 ans
Mme	HUBSTER	Monique	07/07/1946	70 ans	Mme	SURACE	Christiane	08/09/1946	70 ans
M.	SASSELLI	Gérard	18/07/1946	70 ans	Mme	WEISS	Esther	21/09/1946	70 ans

ACTUALITE 1 - L'AFUL

L'association foncière urbaine libre (AFUL) dite « Hinterfeld » a été créée le 27 juin 2016. L'objectif de cette association foncière est la création d'un nouveau lotissement.

Celui-ci verra le jour au courant du dernier trimestre 2016 aux abords des rues du 1^{er} mai, du 14 juillet, du 11 novembre et de Deauville.

Pour tout renseignement, merci de contacter la Mairie au 0389576363 ou à mairie.ruelisheim@orange.fr

ACTUALITE 2 - PLU

La 1^{ère} réunion publique d'information relative à la modification du POS en PLU s'est tenue le jeudi 2 juin 2016 à la maison des associations.

Animée par le Maire et le bureau d'étude OTE, la soirée a permis de présenter les orientations stratégiques retenues par la commune, avec comme objectif à 15 ans une population aux alentours de 2 850 habitants, ainsi que l'explication et les raisons de cette modification.

La réunion a rassemblé plus de 200 personnes.

Une prochaine réunion publique se tiendra au 2^{ème} semestre 2016, avec comme objectif la présentation du zonage et du règlement du PLU.



ACTUALITE 3 - FINANCES LOCALES

L'équipe municipale s'est attachée depuis le début de son mandat à réduire les charges financières de la commune et particulièrement les frais liés au remboursement de la dette.

Les négociations des derniers mois nous ont permis entre autre de ramener le taux de notre emprunt principal de 3,17% à 1,07%, soit un gain de près de 100 000 € d'intérêts sur une durée de 11 ans.

ACTUALITE 4 - Le syndicat intercommunal du DOLLERBAECHLEIN fête ses 30 ans

Fondé en 1986, le Syndicat Intercommunal du Dollerbaechlein a pour vocation d'assurer ou de promouvoir les actions nécessaires à la conservation de la rivière. Regroupant huit communes membres parmi lesquelles figure Ruelisheim, le syndicat cherche également à améliorer le patrimoine hydraulique du cours d'eau.

Ainsi, si les communes se chargent de l'entretien courant du Dollerbaechlein - élagage, taille de la végétation, retrait d'embâcles - le syndicat intervient quant à lui lors des opérations d'aménagement de grande ampleur, par exemple pour renaturer des secteurs bétonnés ou artificialisés.

A Ruelisheim, il est prévu une restauration des berges communales en aval de Notre-Dame du Chêne. Celles-ci sont en effet sujettes à l'érosion et à l'action des ragondins, dont les galeries fragilisent la digue adjacente. La taille des arbustes, plantés le long du chemin rural venant de Wittenheim, est également assurée.

L'entretien des berges et de la rivière sur les tronçons privés demeure du ressort de leur propriétaire.

ACTUALITE 5 - BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Les beaux jours arrivent ! Nous profitons de ce numéro du Ruel'info, pour rappeler quelques règles communes à tous pour les bonnes relations entre voisins !

- Ramasser les déjections de son animal de compagnie sur les voies publiques
- Tailler ses végétaux qui empiètent sur le domaine public ou chez son voisin
- Respecter la tranquillité de chacun en évitant tapages diurne et nocturne

Pour tout litige entre voisins, un conciliateur de justice est disponible sur rendez-vous :

- Mairie de Kingersheim, joignable au 03.89.57.04.00
- Mairie d'Illzach, joignable au 03.89.62.53.12



Dates à retenir : <http://www.mairie-ruelisheim.fr/actualites>

- 13 juillet :** Défilé de la fête Nationale - Départ à 20h00 - Bal et feu d'artifice au Complexe sportif Edmond VOGT à 23h30
- 15 août :** Assomption - 10h - Pèlerinage à la Chapelle Notre Dame du Chêne
- 6 septembre :** Don du sang - Maison des associations
- 17 septembre :** Bal « Années 80-90 » animé par [l'orchestre CHALLENGER](#), organisé par l'ASCL - Complexe sportif Edmond VOGT
- 17 - 18 septembre :** Journée du patrimoine
- 18 septembre :** Concert - Eglise Ste Barbe
- 24 septembre :** Bal rock - Foyer St Nicolas

TRAVAUX

Réception - Fin de travaux :

En cours :

- Réfection de la rue St-Georges. La fin des travaux est prévue pour la fin du 3^{ème} trimestre 2016
- Etude de la réfection et de l'accessibilité de la mairie
- Etude pour l'aménagement de la place centrale du village
- Réalisation du PLU

COIN DES ASSOS

ASCL-Ruelisheim : Grand bal des « Années 80-90 » animé par [l'orchestre CHALLENGER](#) le 17 septembre au Complexe sportif Edmond VOGT

[L'ASCL-R, recherche également de nouveaux bénévoles afin de l'aider à la conception et à l'organisation de nouvelles manifestations pour le village.](#)

Amicale des donneurs de sang : Pensez à venir donner votre sang le mardi 6 septembre 2016 à la Maison des Associations de 16 H 30 à 19 H 30.

"C'est un geste qui ne vous coûtera qu'un peu de votre temps et qui pourra aider à sauver des vies."

FRAICHEUR PAYSANNE DE L'ILL

Depuis début juillet, un nouveau local accueille, au 52 route de Colmar, un groupement de producteurs fermiers sous l'enseigne "**Fraîcheur Paysanne de l'ILL**"

Ce point de vente vous propose des produits issus de nos fermes essentiellement haut-rhinoises, cinq d'entre elles se situant dans M2A, représentées par les FERME DES DAHLIAS, ZUM BURAHISLA, ELEVAGE DES 3P, FERME KOEHL, DOMAINE DE BERTSCHWILLER) et bien d'autres producteurs vous y attendent.

FRAICHEUR PAYSANNE de l'ILL est ouvert le:
JEUDI et VENDREDI de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Le SAMEDI de 9h à 12h30

PREVENTION - LES COURS D'EAU

En vue de préserver la qualité de nos précieuses ressources en eau, il appartient à chacun d'adopter une attitude respectueuse de l'environnement.

A ce titre, le respect des Zones Non Traitées est primordial aux abords des cours d'eau, comme celui du Dollerbaechlein. Ces zones doivent respecter des distances réglementaires vis-à-vis des points d'eau, car elles ne doivent pas subir la pulvérisation de pesticides. La largeur de la zone est d'au moins 5 m.

Le respect des rivières passe aussi par la préservation de leurs berges. Une telle démarche peut se manifester directement, en évitant d'entreposer des biens ou des déchets à proximité du cours d'eau, qui seraient susceptibles de créer des nuisances visuelles ou de se retrouver au fond de l'eau.

Cette démarche se traduit aussi indirectement en s'abstenant par exemple d'alimenter certains ravageurs de berges, tels les ragondins. Bien implanté dans notre secteur, ce sympathique myocastor multiplie toutefois les galeries qu'il creuse sous les digues.

Merci d'avance pour le respect de ces quelques règles.